



ANTIBIOLOR

N°5

Septembre 2005

infos

Editorial

VERS UN MEILLEUR USAGE DES ANTIBIOTIQUES

Antibiolor va fêter ses 2 ans



Cette date anniversaire est l'occasion de faire un premier bilan du chemin parcouru depuis la création de notre réseau.

C'est pourquoi cette cinquième lettre d'ANTIBIOLOR infos est essentiellement consacrée à cette rétro-information que nous vous devons, à vous les adhérents de la première heure, à vous les adhérents plus récents et à tous les autres, qui sont, nous en sommes certains, les adhérents de demain.

Vous trouverez donc ici une photographie de ce qu'est notre réseau aujourd'hui (nombre et spécialité des adhérents) ainsi qu'un nouvel état des lieux des actions engagées par les différentes sous-commissions de notre réseau, commissions toutes très actives comme vous pourrez en juger.

De plus, nous vous sollicitons pour donner votre avis sur une des premières réalisations de notre réseau : son site internet (www.antibiolor.org). A cet effet, nous vous demandons de bien vouloir compléter et nous retourner le mini-questionnaire joint à cette cinquième lettre d'ANTIBIOLOR infos.

L'évaluation de chacune de nos actions est en effet une démarche primordiale que nous avons engagée dès la création de notre réseau et qui s'impose à nous :

- non seulement car c'est elle qui doit nous permettre de rendre des comptes aux organismes publics qui ont accepté de financer ce projet (Fond d'Aide à la Qualité des Soins de Ville en 2004, ARH-URCAM depuis 2005) ;

- mais surtout, car c'est la meilleure façon pour nous de nous assurer que les actions mises en place répondent à vos attentes et permettent de progresser

vers l'objet princeps de ce réseau : l'amélioration de l'usage des antibiotiques dans notre région et la régression des résistances bactériennes.

Aujourd'hui, toute action doit donner lieu à une évaluation. Avec l'E.P.P. (Evaluation des Pratiques Professionnelles) chacun d'entre vous la voit, avec plus ou moins d'appréhension, s'imposer au cœur même de son activité professionnelle.

Au sein de notre réseau et afin de répondre à cet impératif, nous nous sommes référés à la méthodologie de la démarche évaluative des réseaux proposée par l'ANAES et, pour en décrypter le sens, les béotiens que nous sommes dans ce domaine de l'évaluation des réseaux, ont fait appel à l'expertise d'un organisme extérieur : le réseau EVALOR.

Ainsi, sommes-nous d'ores et déjà en capacité de vérifier la cohérence et l'efficacité de notre démarche et de vous en rendre compte.

AntibioTél

Le réseau Antibiolor a mis en place un numéro d'astreinte téléphonique destiné aux professionnels de santé de Lorraine. Il est tenu par des membres du réseau, répartis dans les 4 départements lorrains et référents en antibiothérapie pour répondre à toutes les questions concernant l'antibiothérapie.

Il fonctionne 5 jours par semaine de 8h30 à 19h30 hors jours fériés depuis le 3 mai.

Un seul numéro d'appel
03 83 76 44 89

Ce numéro permet d'avoir accès par l'intermédiaire d'un secrétariat téléphonique à un médecin d'astreinte, bénévole pour cette fonction.

Ainsi, avons nous programmé de nous assurer que perdure la pertinence de notre démarche.

Ainsi enfin, déployons-nous désormais les outils nécessaires à mesurer son impact.

XXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXX

Le Réseau

Arrêt définitif de la commercialisation des antibiotiques administrés par voies nasale et oro-pharyngée

Dans le cadre du programme d'action national et européen pour le bon usage des antibiotiques, l'Afssaps a achevé en 2005, la réévaluation des antibiotiques d'usage local administrés par voie nasale, sinusale et oro-pharyngée et, contenant des antibiotiques n'appartenant pas à des familles d'antibactériens utilisés par voie générale (fusafungine, bacitracine, gramicidine, tyrothricine). L'intérêt thérapeutique de ces médicaments n'a pu être établi selon les exigences actuelles requises pour une évaluation d'un médicament anti-infectieux.

La balance bénéfice-risque de ces spécialités a été considérée comme défavorable :

- l'antibiothérapie locale n'a pas démontré sa capacité à réduire les symptômes ni à prévenir les complications des pathologies ciblées par ces médicaments.
- le risque de modification des flores commensales, avec installation d'une flore de substitution et sélection de souches résistantes aux antibiotiques, ne peut être écarté.

Avec le double objectif de réserver l'utilisation des antibiotiques aux situations où ils ont fait la preuve de leur efficacité et de prévenir l'émergence de souches bactériennes résistantes, l'Afssaps a demandé l'arrêt de commercialisation en France de ces médicaments, à compter du 30 septembre 2005.

De nouveaux médicaments portant le même nom, mais ne contenant pas d'antibiotique, pourront, à l'avenir, être disponibles en pharmacie.

Spécialités commercialisées à base de fusafungine, bacitracine, gramicidine, et thyrothricine administrées par voie nasale et oro-pharyngée

FAMILLES D'ANTIBIOTIQUES	NOM DES PRINCIPES ACTIFS DES ANTIBIOTIQUES	DÉNOMINATIONS COMMERCIALES NOMS DU LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
Fusafungine	Fusafungine	LOCABIOTAL 1 POUR CENT, solution pour pulvérisation buccale ou nasale
	Bacitracine	LYSOPAINE, comprimé à sucer
		OROPIVALONE BACITRACINE, comprimé à délitement buccal
Gramicidine	Gramicidine	PHARMACILLINE 0,25 POUR MILLE, collutoire en flacon pulvérisateur avec valve doseuse
		ARGICILLINE 0,05 POUR MILLE, solution nasale pour instillation en flacon
		PHARMACILLINE 0,05 POUR MILLE, solution nasale pour instillation en flacon
Polypeptides	Tyrothricine	SOLUTRICINE MAUX DE GORGE SANS SUCRE, comprimé à sucer édulcoré au sorbitol et à l'aspartam
		SOLUTRICINE MAUX DE GORGE TETRACAINE, comprimé enrobé à sucer
		SOLUTRICINE MAUX DE GORGE, comprimé à sucer
		ERGIX MAL DE GORGE, comprimé à sucer
		VEYBIROL TYROTHRICINE, solution pour bain de bouche
		TYROTRICYL, comprimé enrobé à sucer

Votre avis nous intéresse

Cher Collègue, Cher Ami,

Nous vous sollicitons pour une mini-enquête sur la satisfaction des usagers du site internet du Réseau Antibiolor. Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir compléter ce questionnaire ci-joint, et de le retourner, avec ou sans votre bulletin d'adhésion à l'adresse d'Antibiolor.

- 1. Avez-vous déjà consulté le site internet d'Antibiolor ?**
 OUI, merci de répondre aux questions suivantes
 NON, car : pas intéressé pas de temps pas informatisé autre raison :
- 2. Si oui, combien de fois ?**
 1 seule 5 à 10 fois
 2 à 5 fois plus de 10 fois
- 3. Comment trouvez-vous le graphisme du site ?**
 très bien passable
 bien mauvais
- 4. Comment jugez-vous le contenu du site ?**
 très intéressant peu intéressant
 intéressant sans intérêt
- 5. Quel sujet vous intéresse le plus ?**

Bulletin d'adhésion 2005

A glisser dans une enveloppe à fenêtre accompagné de votre règlement

Souhaite adhérer à l'Association du Réseau Lorrain d'Antibiothérapie

J'adresse ci-joint ma cotisation pour l'année 2005

Montant : (cocher)

- 600 € pour les CHU/CHR
 300 € pour les CHG/PSPH/Cliniques
 150 € pour les Moyen Long Séjours/Retraite médicalisée
 300 € pour les Associations professionnelles
 15 € en adhésion individuelle

A retourner à :

ANTIBIOLOR

Mademoiselle C. Barthélemy
 Secrétariat du réseau Antibiolor - Maladies infectieuses
 Tour Drouet 9 - Hôpitaux de Brabois - Allée du Morvan
54500 VANDŒUVRE-LES-NANCY



ANTIBIOLOR
LE RÉSEAU LORRAIN D'ANTIBIOLOGIE

Questionnaire

Bilan du réseau Antibiolor après 2 ans de fonctionnement

Cela fait bientôt 2 ans que le réseau Antibiolor a été créé puisque l'Assemblée Générale constitutive avec élection du Conseil d'Administration et du Bureau s'est déroulée en novembre 2003. Fin juin 2005, on relevait 123 adhésions, 29 adhésions d'établissement hospitaliers et publics de Lorraine et 94 adhésions individuelles (55 médecins, 21 pharmaciens, 18 biologistes) (cf fig 1).

Le réseau fonctionne avec, conformément à ce qui était prévu dans la convention constitutive, un Bureau, un Comité de Pilotage, le Comité d'Évaluation et les différentes commissions.

■ Actions de la commission Clinique

Conformément aux projets, la commission clinique a élaboré des référentiels régionaux d'aide à la prescription des anti-infectieux en pratique ambulatoire et dans les établissements de soins : ce sont l'Antibioville et l'Antibioguide dont nous avons déjà parlé dans la 3^e lettre d'Antibiolor Infos (Mars 05).

- le classeur Antibioville est complété par d'autres fiches : les antibiotiques chez la femme enceinte, la vaccination et le calendrier vaccinal, les infections respiratoires et urinaires de l'enfant et un complément sur les infections vaginales.

- l'Antibioguide, imprimé à 3000 exemplaires, est diffusé aux établissements adhérents.

Le service d'astreinte téléphonique fonctionne tous les jours ouvrables de la semaine hormis les jours fériés. Depuis le début de l'année, le réseau reçoit en moyenne 22 appels par mois, soit environ 1 à 2 appels par jour ouvrable.

■ Actions de la commission Biologie

Les fiches élaborées par la commission Biologie concernent les prélèvements urinaires, les examens de crachats, la coproculture et les prélèvements vaginaux. Ces recommandations sont en cours de validation et le support de lecture pourrait être un CDROM. La mise à disposition de ces recommandations aux médecins de ville est en train de se faire sous forme de fiches à insérer dans le classeur Antibioville. Elle a nécessité une simplification des recommandations destinées aux biologistes, la manipulation des prélèvements ne concernant pas les médecins. La commission a également organisé des réunions de formation destinées aux biologistes de ville.

■ Actions de la commission Pharmacie

Une des actions principales de la commission de pharmacie est d'assurer le suivi des consommations d'antibiotiques dans les établissements de soins. Pour cela un logiciel de recueil des consommations d'antibiotiques est mis à disposition des pharmaciens d'établissements de santé sur le site Antibiolor. La centralisation se fait au niveau de la pharmacie du CHU de Nancy. D'autre part, la commission de pharmacie assure la mise en place d'un support de prescription nominative et l'élaboration de la liste des anti-infectieux disponibles dans chaque établissement.

■ Actions de la commission Formation-Information

La Commission Information-Formation a pour objectif la formation des médecins et pharmaciens. Une lettre d'Antibiolor, « Antibiolor Infos » paraît tous les trimestres. Elle rapporte des informations sur le réseau et traite d'actualités dans le domaine de l'antibiothérapie. Elle est diffusée à 5000 exemplaires. La présente est la 5^e lettre. Un certain nombre de réunions de formation ont été réalisées en 2004. Elles ont totalisé 575 participants en Lorraine.

Pour cette rentrée de Septembre 2005, des soirées de formation basées sur des cas cliniques fictifs avec discussion pluridisciplinaire entre médecins, biologistes et pharmaciens de ville et d'établissement de soins sont programmées. La banque de ces cas cliniques fictifs a été créée en partenariat avec la commission clinique. Les visites de pairs se poursuivent.

■ Actions de la commission Informatique

Le nombre de visites sur le site internet www.antibiolor.org est en moyenne actuellement de 15/j. On observe une augmentation des visites à chaque nouvelle présentation du réseau ou dans les jours qui suivent la parution de la lettre « Antibio Infos ». Vous trouverez sur le site les réponses aux questions des différents cas cliniques parus dans chaque lettre.

■ Actions de la commission Évaluation

La réflexion sur l'évaluation du réseau s'est mise en place dès la création du réseau mais les actions d'évaluation

n'ont pu être faites qu'après un an de fonctionnement. Ont ainsi été réalisées des mini-enquêtes de satisfactions des usagers du réseau par sondage téléphonique auprès d'échantillons restreints de médecins.

Le rapport d'évaluation a été fourni aux tutelles en février 2005 après validation par le réseau Evalor.

■ Présentation du réseau

Antibiolor a été présenté au Collège des Maladies Infectieuses en janvier 2005, aux Journées Gericco (Hôpitaux du Centre Ouest) en mars, aux Journées Régionales d'Hygiène en mai dernier et aux Journées Nationales d'Infectiologie en juin 2005.

Ces présentations au niveau national suscitent un intérêt croissant de nos collègues pour la mise en place dans leur région ou leur hôpital d'une structure semblable à celle d'Antibiolor.

■ Orientation du réseau

Le réseau dans le futur proche poursuit les actions entamées : rédaction et mise à jour des référentiels, poursuite des visites de pairs, organisation de soirées de formation multidisciplinaires (médecins, biologistes, pharmaciens) autour de cas cliniques, poursuite du recueil des consommations d'antibiotiques, lettre d'Antibiolor trimestrielle. Surtout il s'oriente vers des projets nouveaux comme :

- la création d'une commission régionale de l'antibiothérapie qui à l'instar des commissions locales d'antibiothérapie vise à harmoniser les pratiques antibiotiques dans la région Lorraine.

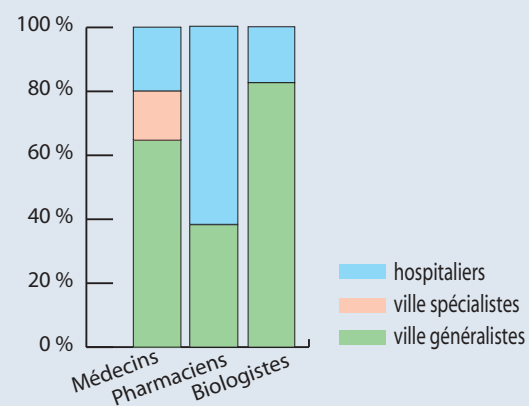
- la mise en place d'un réseau de surveillance de la résistance aux antibiotiques en intra et extra-hospitalier

- l'élaboration de documents pour le grand public

La mesure d'impact des actions régionales : tests avant/après les visites confraternelles, modifications de la consommation d'AB, modification de la résistance bactérienne.

Les projets ne manquent pas. Toute suggestion est la bienvenue et pour pouvoir prendre part à toutes ces actions, adhérez au réseau et devenez un membre actif d'une des commissions !

■ Proportions de médecins, pharmaciens et biologistes de ville ou hospitaliers parmi les adhérents



■ Enquête de satisfaction Antibiotel

Nombre de médecins répondants **10**

■ Niveau de satisfaction concernant le service

ANTIBIOTEL	0	Satisfait	4
Non satisfait	2	Très satisfait	1
Moyennement satisfait	4		

■ Raison de l'insatisfaction

Attente trop longue	0	Médecin non joignable	2
Réponse non satisfaisante	1	Autre	2

■ Niveau de satisfaction concernant l'accueil du secrétariat téléphonique

Non satisfait	0	Satisfait	4
Moyennement satisfait	6	Très satisfait	1

■ Nombre d'appels par médecin

1 >	6	3 >	1
2 >	2	4 >	1

■ Nombre de médecins se déclarant prêts à recontacter ANTIBIOTEL si nécessaire

9

■ Enquête de satisfaction des visites confraternelles

Nombre de médecins interrogés **11**

■ Nombre de médecins déclarant avoir conservé le guide ANTIBIOVILLE

> 11

■ Nombre de médecins déclarant avoir utilisé le guide ANTIBIOVILLE au moins 1 fois

> 7

■ Nombre de médecins déclarant utiliser le guide ANTIBIOVILLE régulièrement

> 4

■ Nombre de médecins se déclarant satisfaits du guide ANTIBIOVILLE

> 7

■ Nombre de médecins proposant des ajouts de fiches au guide

> 3

Cas clinique



Médecin de garde, vous êtes appelé un dimanche soir auprès d'une famille dont cinq de ses membres se plaignent de douleurs abdominales, vomissements et diarrhée apparus brutalement et simultanément.

Ces patients ont participé à un week-end familial réunissant huit personnes, avec plusieurs repas en commun, le samedi soir et le

dimanche midi. Les troubles digestifs ont débuté vers 19 heures.

A l'examen, la température est élevée chez tous les sujets atteints entre 38°5 C et 39° C. Leur tension artérielle est normale sauf chez le grand-père dont la maxima s'élève à 80 mmHg.

Les selles sont aqueuses et certains signalent la présence de sang ou de glaires.

Sur les cinq membres malades, deux ont des antécédents significatifs, la grand-mère souffre d'une insuffisance rénale chronique et un enfant de cinq ans a été opéré d'une cardiopathie cyanogène.

Vous posez le diagnostic de TIAC.

Question n°1

Quel(s) est (sont) le(s) argument(s) pour ce diagnostic ?

Question n°2

Quel mécanisme physiopathologique retenez-vous ?

Question n°3

Quelle(s) étiologie(s) microbienne(s) ?

Question n°4

Pratiquez-vous de(s) examen(s) complémentaire(s) et le(s)quel(s) ?

Question n°5

Quel est en France en milieu familial l'aliment et la bactérie les plus souvent incriminés comme responsables de diarrhée collective ?

Question n°6

Y a-t-il une indication à prescrire une antibiothérapie à tous les membres malades ? Justifiez ?

Question n°7

Quelle famille d'antibiotiques utiliserez-vous dans l'attente des résultats microbiologiques ?

Question n°8

Autres mesures ?

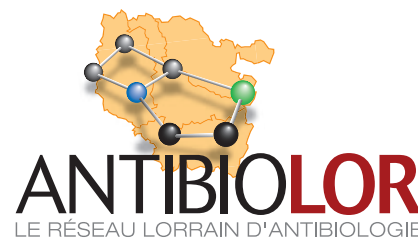
Validez vos réponses sur le site internet

www.antibiolor.org

● Adhérez à AntibioLor

Rejoignez-nous en complétant le bulletin d'adhésion joint à cette lettre. Issu d'un consensus fort, le réseau AntibioLor ne peut vivre que par l'adhésion de tous les acteurs concernés par l'antibiothérapie.

Renvoyez rapidement votre bulletin sous enveloppe à fenêtre accompagné de votre règlement.



Directeur de la publication : **Thierry May**
Conception graphique et maquette : **Agence MédiaCom**
Impression : **Imprimerie Dieudonné**
Ce numéro a été tiré à 5 000 exemplaires

6. A quelle(s) occasion(s) consultez-vous le site ?
- recherche de renseignements sur les antibiotiques
 - besoin de référentiel
 - temps libre
 - recherche d'actualités
 - lorsqu'on m'informe de nouveautés

7. Etes-vous :
- pharmacien
 - biologiste
 - médecin
 - autre, précisez _____

8. Exercez-vous :
- en libéral
 - en milieu hospitalier

9. Code postal de votre lieu d'exercice :
- 54
 - 55
 - 57
 - 88

10. Suggestions – Commentaires :

Merci de votre collaboration. Si vous souhaitez recevoir par mail la Newsletter d'Antibiolor, veuillez indiquer votre adresse électronique :

Je soussigné(e)
M - Mme - Mlle
(rayer la mention inutile)

Le cas échéant
représentant :

Je règle ma
cotisation :

NOM..... Prénom.....
Fonction..... Spécialité.....
Adresse prof.

N° de téléphone E-mail.....

NOM de l'Etablissement ou de l'Association.....
ADRESSE de l'Etablissement ou de l'Association.....

par Chèque bancaire par Chèque postal Virement bancaire

RIB : code banque 14707 | code guichet 00035 | N° de compte : 03519091817 | clé 28

Banque Ville ou centre.....

N° du chèque Libellé au nom de «Association Antibiolor»

Je désire recevoir un reçu de ma cotisation Date Signature
oui non